
MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE BROYAGE PARTAGE

CC DES CEVENNES AU MONT LOZERE

ROUTE NATIONALE
48160 LE COLLET DE DEZE

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Catherine Thyraud
polestecroix.cccml@orange.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Les élus communautaires ont validé l'achat d'un broyeur à végétaux. Cet investissement avait été étudié pour répondre aux besoins du territoire qui regroupe 8 communes, représentant une population de 1780 habitants. Cette collectivité dispose d'une déchetterie intercommunale qui possède une benne à déchets verts. La Communauté de Communes a développé des actions de prévention des déchets avec notamment le déploiement de composteurs individuels et collectifs sur son territoire. Cet outil est à destination des communes et des habitants du territoire

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs principaux sont :

- la prévention et la réduction des déchets verts : éviter l'apport d'une partie des déchets verts en déchetterie, réutiliser des déchets pour des techniques alternatives de jardinage et d'entretien des espaces verts, fournir du structurant pour les composteurs individuels et collectifs
- mutualiser les moyens : permettre aux communes de disposer d'un outil adapté au territoire
- supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires conformément à la loi
- limité l'arrosage dans les espaces publics
- éviter les pratique de brûlage des végétaux

Résultats quantitatifs

Les interventions pour les communes ou les particuliers n'ont permis d'atteindre que partiellement les objectifs prévisionnels. La période de l'action se situe sur 9 mois (septembre à décembre 2016 et janvier à mai 2017)

Temps d'intervention : 2017 : 32% - 2016 : 34%

Volume de déchets verts traité : 2017 : 76% - 2016 : 54%

Volume de broyat obtenu : 2017 : 76% - 2016 : 53%

Résultats qualitatifs

Les actions de communication ont permis de valoriser le projet auprès des usagers du territoire

MISE EN OEUVRE

Planning

- réception de l'outil : 30 août 2016
- formation de l'agent technique intercommunal et de certains agents communaux : 30 août 2016
- sept 2016 : communication (article de presse, site internet des communes, bulletins municipaux, affiches...)
- sept 2016 : signature de conventions avec les communes pour la mise à disposition du matériel et/ou agents techniques
- octobre 2016 à mai 2017 : mise en oeuvre de l'action auprès des communes et des particuliers
- juin 2017 : bilan de l'action

Moyens humains

Agents techniques intercommunaux (2 agents en binôme pour assurer les interventions et l'entretien du matériel...)

Agents administratifs intercommunaux : suivi de l'action (communication, mise en place et suivi du planning des interventions, ...)

Moyens financiers

Investissement : achat d'un broyeur à végétaux

Fonctionnement : frais d'entretien et de fonctionnement du matériel (carburant, assurance, immatriculation, contrôle et vérification du matériel par le fournisseur), rémunération des agents techniques et administratifs

Moyens techniques

- local pour stocker le broyeur à végétaux
- véhicule adapté pouvant remorquer le broyeur lors des interventions sur le terrain

-

Partenaires mobilisés

Ce projet a été subventionné par l'ADEME et le Département de la Lozère à hauteur de 80% HT

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action va se poursuivre en 2017 et s'étendre dans les années à venir sur l'ensemble du territoire de la nouvelle communauté de communes issues de la fusion au 1er janvier 2017. L'objectif de la rentrée est de :

- faire une réunion bilan des actions réalisées et préparatoire des interventions de l'automne 2017
- de mettre en place le planning des interventions pour les communes et le plan de communication à destination des habitants

Difficultés rencontrées

Ce projet n'avait pas encore été développé en Lozère, il s'agit donc d'une action pilote

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | MENAGE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Christiane CHARTIER

christiane.chartier@ademe.fr

Direction régionale Occitanie